

ANNEXE A – PLAN D'ACTION 2015-2020 DE LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER



Version finale – février 2016



Plan d'action environnemental – Municipalité de Lantier

ANNEXE A – PLAN D'ACTION 2015-2020 DE LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER	1
1. Contexte	3
1.1 Résumé de la politique environnementale	3
1.2 Objectifs du plan d'action	3
1.3 Méthodologie du plan d'action	3
1.3.1 Propositions.....	3
1.3.2 Priorisation	3
1.3.3 Validation.....	4
2. Liste des mesures retenues pour le plan d'action.....	5
2.1 Eau	6
2.2 Air	9
2.3 Le sol.....	11
2.4 Gestion interne des affaires municipales	14
2.5 Gestion des matières résiduelles	17
2.6 Biodiversité.....	19
2.7 Nuisances et qualité de vie	22
3. Mise en œuvre et suivi du plan d'action.....	25
3.1 Orientations stratégiques du plan d'action.....	25
3.2 Organisation administrative.....	25
3.2.1 Administration municipale	25
3.2.2 Comité consultatif d'environnement.....	25
3.3 Sensibilisation des acteurs.....	26
3.4 Perspectives de partenariat	26
3.5 Échéancier	31

1. Contexte

1.1 Résumé de la politique environnementale

Suivant sa volonté d'engagement vis-à-vis de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire, la municipalité de Lantier s'est dotée d'une politique environnementale proposant une direction à suivre pour les prochaines années. Cette politique se résume à travers 7 secteurs (eau, air, sol, gestion interne des affaires municipales, gestion des matières résiduelles, biodiversité, nuisances et qualité de vie) ainsi que 17 objectifs.

Lors de l'étape de conception, la politique environnementale a été éprouvée par les différents services environnementaux de la municipalité et par la Direction générale et validée par le Conseil municipal.

1.2 Objectifs du plan d'action

Le plan d'action environnemental de Lantier vise à doter la municipalité d'un outil de mobilisation, dans le respect des attentes des citoyens. Celui-ci permettra de mettre progressivement en place une série d'initiatives visant la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur de l'environnement de la communauté. De plus, le plan d'action vise à structurer et doter l'administration municipale d'outils qui faciliteront la mise en place, le suivi et l'amélioration continue de la politique environnementale. En résumé, le plan d'action a pour but d'améliorer la qualité de vie Lantiéroise, dont bénéficieront la population actuelle et les générations à venir.

Les objectifs contenus dans la politique environnementale ainsi que les actions qui en découlent devront être intégrées aux réglementations de la municipalité.

1.3 Méthodologie du plan d'action

1.3.1 Propositions

Lors des rencontres auprès des différents services municipaux, une première grille d'évaluation a été utilisée afin de connaître le contexte environnemental local. En outre, cette grille a permis d'identifier de prime abord une série d'actions à entreprendre qui soient envisageables lors des prochaines années..

Par la suite, en fonction des objectifs retenus préalablement par la Municipalité, une série de 133 actions ont été proposées à la Direction générale et au service d'urbanisme et de l'environnement de Lantier. Ces 133 actions étaient issues à la fois des résultats de l'évaluation environnementale et de ses recommandations, et d'une analyse des meilleures pratiques actuellement observées au Québec et/ou mise de l'avant par le gouvernement provincial, dans le cadre des différents programmes environnementaux actuellement en cours.

1.3.2 Priorisation

Suite à l'identification de la première série d'actions, une réunion entre la Municipalité et Projets Citoyens Québec a permis de réajuster le tir en validant les actions choisies et en évaluant la faisabilité de chacune des propositions. Des actions vedettes, ou prioritaires, ont également été identifiées lors de cette rencontre. Ainsi, cette évaluation a permis de tenir compte de l'impact potentiel des actions.

Par la suite, le consultant a retiré les actions jugées peu importantes, comme par exemple celles qui sont déjà en cours à Lantier et qui ne sont pas reproductibles, celles qui s'intègrent au sein de la gestion courante, celles qui ont un impact environnemental relativement faible ou celles qui représentent un coût trop important pour la Municipalité.

À ce propos, les commentaires des directeurs des services municipaux ont permis de mettre en perspective le potentiel de chacune des actions, de faciliter la proposition de cibles quantitatives et/ou qualitatives et de proposer des indicateurs de suivi adéquats. Au terme de ces consultations, le nombre d'actions retenues a été réduit à 80.

Enfin, suite à la phase de consultation publique, de nouvelles actions ont été intégrées à la politique et ont fait l'objet d'une validation auprès de l'Administration municipale. Le nombre total d'actions est donc de 85.

1.3.3 Validation

Suite au processus de priorisation, la Direction générale a pris note des changements apportés, puis le plan d'action a été approuvé par le Conseil municipal en même temps que la politique environnementale.

2. Liste des mesures retenues pour le plan d'action

Les tableaux suivants regroupent l'ensemble des actions qui ont été retenues suite aux processus de priorisation et de validation. Les cibles et les indicateurs inscrits ne sont mentionnés qu'à titre indicatif, afin de proposer des pistes potentielles permettant à la Municipalité de faciliter le suivi de la mise en application de chacune des actions. Ils pourraient ainsi évoluer en fonction du contexte dans lequel les actions seront mises en places.

D'autre part, plusieurs actions inscrites dans le plan d'action suivant sont directement issues du Plan d'action 2013-2017 visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de Lantier. Enfin, certaines actions sont des actions « vedettes » qui s'inscrivent spécifiquement dans l'orientation stratégique de la municipalité de Lantier, à savoir la promotion de l'environnement à travers la mise en avant des activités de plein air et de l'écotourisme, ou qui sont identifiées comme prioritaires par l'Administration. Ces actions ont été identifiées comme telles dans les différents tableaux sectoriels du plan d'action, en fonction de la légende ci-dessous.

Légende	
*	Action issue du Plan d'action 2013-2017 visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre
**	Action issue du projet de mise à jour du plan d'urbanisme
★	Action vedette
X	Action issue de la consultation publique

2.1 Eau

Objectif 1	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Poursuivre les efforts visant à assurer la santé des lacs et des cours d'eau	1. Contribuer à l'atteinte des objectifs des plans directeurs de l'eau des organismes de bassin versant	En cours	Urbanisme et environnement	Ensemble des actions proposées par les organismes de bassin versant en lien avec le territoire de Lantier	Nombre d'actions mises en place en lien avec le territoire de Lantier
	2. Favoriser le suivi de la qualité des eaux de tous les lacs de Lantier	Moyen terme	Urbanisme et environnement	Connaissance du niveau de qualité de l'eau de l'ensemble des lacs du territoire	Proportion des lacs échantillonnés
	3. Sensibiliser les jeunes aux enjeux propres aux lacs	Moyen terme	Loisirs et culture	Information offerte auprès des jeunes sur les enjeux des lacs	Nombre et type de communications
	4. Classifier l'état des rives des lacs	Long terme	Urbanisme et environnement	Principaux lacs répertoriés	Production d'un rapport d'étude pour chaque lac

Objectif 2	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
limiter les rejets et impacts des eaux usées sur l'environnement	5. Poursuivre l'application du programme de suivi et de gestion des installations sanitaires ★	En cours	Urbanisme et environnement	Ensemble des installations sanitaires qui ont plus de 20 ans	Nombre d'installations sanitaires inspectées
	6. Sensibiliser les citoyens à la gestion des eaux usées notamment via le recours à des détergents biodégradables et sans phosphate	En cours	Travaux publics /Urbanisme et environnement	Information offerte aux citoyens sur les moyens alternatifs pour une saine gestion des eaux usées	Nombre et type de communications

Objectif 3	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Réduire la consommation d'eau potable	7. Faire la promotion de la récupération de l'eau de pluie auprès des citoyens	Court terme	Urbanisme et environnement	Atteinte du plus grand nombre de citoyens par la promotion	Nombre et type de communications
	8. Distribuer des barils de récupération d'eau de pluie à prix réduit	Moyen terme	Travaux publics	À déterminer	Nombre de barils distribués
	9. Favoriser l'installation d'équipements à faible consommation d'eau pour les projets d'écoconstruction (ex. toilette à faible débit, économiseur d'eau pour les robinets et la douche, etc.)	Moyen terme	Urbanisme et environnement	Mise en place d'une réglementation obligeant l'installation d'équipements à faible consommation dans les projets d'éco-construction	Réglementation adoptée au Conseil municipal (oui/non)

2.2 Air

Objectif 4	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités corporatives de la Municipalité	10. Sensibiliser les employés à la conduite écoénergétique*	En cours	Direction générale	Organisation d'une séance de formation annuelle aux employés municipaux	Nombre de formations offertes aux employés
	11. Doter certains véhicules de systèmes de géolocalisation GPS afin d'assurer une meilleure gestion de la flotte*	En cours	Travaux publics	Implantation d'un système de géolocalisation et installation de GPS dans les véhicules	Système de géolocalisation fonctionnel (oui ou non) et nombre de véhicules équipés de GPS reliés au système
	12. Remplacer le réseau d'éclairage et de signalisation de Lantier par des ampoules à diode électroluminescente (DEL)*	Moyen terme	Travaux publics	Conversion de l'éclairage extérieur au DEL	Nombre de luminaires convertis
	13. Implanter l'utilisation du biodiesel*	Long terme	Travaux publics	À déterminer	Nombre de véhicules utilisant du biodiesel

Objectif 5	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Réduire les émissions polluantes provenant de la collectivité	14. Reprendre les initiatives de plantation d'arbres	Court terme	Travaux publics	À déterminer	Nombre d'arbres plantés / an
	15. Sensibiliser les jeunes aux enjeux des changements climatiques	Court terme	Loisirs et culture	Informations offertes aux jeunes sur les changements climatiques	Nombre et type de communications
	16. Sensibiliser les citoyens sur les réglementations sur les feux extérieurs X	Court terme	Urbanisme et environnement	À déterminer	Nombre et type de communications
	17. Mettre en place un programme de suivi et d'inspection des équipements de chauffage au bois	Moyen terme	Urbanisme et environnement	À déterminer	Nombre de d'inspections réalisées / Nombre de foyers équipés de
	18. Sensibiliser les citoyens aux enjeux d'équipements de chauffage au bois X	Moyen terme	Urbanisme et environnement	À déterminer	Nombre et type de communications

2.3 Le sol

Objectif 6	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Promouvoir de bonnes pratiques environnementales auprès des citoyens, des villégiateurs et des industries en matière de gestion des sols	19. Établir un répertoire des terrains contaminés	En cours	Urbanisme et environnement	Création d'un répertoire sur les terrains contaminés	Nombre de terrains contaminés
	20. Étudier la possibilité d'augmenter les amendes pour les contrevenants environnementaux ★	Moyen terme	Direction générale	Augmentation du montant des amendes	Réglementation adoptée par le Conseil municipal (oui/non)
	21. Sensibiliser la population aux risques de contamination des sols et aux moyens de la limiter	Moyen terme	Direction générale	Information offerte à la population sur la contamination des sols	Nombre et type de communications
	22. Favoriser des alternatives à l'asphalte tel que les pavés perméables dans les aménagements	Long terme	Urbanisme et environnement	Identification et utilisation d'alternatives à l'asphalte	Nombre et type de mesures alternatives à l'asphalte utilisées sur le territoire

Objectif 7	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Améliorer le contrôle du ruissellement et de l'érosion	23. Entamer l'évaluation de l'impact de l'usage des bateaux de type « wakeboat » et motomarines sur les berges des lacs	En cours	Direction générale	Impacts potentiels des bateaux de type « wakeboat » et motomarines	Mesure des impacts effectuée (oui ou non)
	24. Obliger à préserver les souches lors de coupes sur des terrains en pente	Court terme	Urbanisme et environnement	À déterminer	Réglementation adoptée par le Conseil municipal (oui ou non)
	25. Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens aux problématiques liées à l'érosion des sols	Court terme	Urbanisme et environnement	À déterminer	Nombre et type de communications
	26. S'assurer que les fossés et les bassins de rétention sont conformes pour les chemins et les entrées, autant publics que privés	Court terme	Travaux publics	Inspection des fossés et bassins de rétention	Répertoire des inspections de fossés et bassins de rétention à jour (oui/non)
	27. Mettre en place davantage de bassins de rétention et informer les citoyens sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire le ruissellement, telles que jardins de pluie et barils récupérateurs	Court terme	Travaux publics	Mise en place et encouragement des mesures de gestion des eaux de pluie	Nombre de mesures mises en place

	28. Se doter d'un plan de gestion de l'eau de ruissellement sur le territoire	Court terme	Urbanisme et environnement	Planification de la gestion de l'eau de ruissellement	Application du plan de gestion des eaux de ruissellement (oui/non)
	29. En cas d'incendie installer des bâches de rétention pour prévenir les risques de ruissellement et de contamination des cours d'eau	Court terme	Travaux publics / Service de sécurité incendie de Lantier	Gestion des risques d'incendie	Manœuvre intégrée aux procédures d'urgence (oui/non)
	30. Limiter les risques liés à l'épandage de sel aux abords des voies de circulation situées à proximité des lacs X	Court terme	Travaux publics	Lac Creux et Lac Dufresne	Quantité de sel utilisée
	31. Créer un programme visant à planter deux arbres pour chaque arbre coupé	Moyen terme	Urbanisme et environnement	Plantation d'arbres dans les endroits clés identifiés comme peu stables	Nombre d'arbres plantés
	32. Étudier la possibilité d'intégrer une réglementation sur la gestion des eaux de ruissellement	Moyen terme	Urbanisme et environnement / Direction générale	Réglementation sur la gestion des eaux de ruissellement	Réglementation adoptée par le Conseil municipal (oui/non)

2.4 Gestion interne des affaires municipales

Objectif 8	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Intégrer la politique environnementale au cœur de la gestion courante	33. Communiquer les fondements de la politique environnementale aux employés municipaux	Court terme	Direction générale	Communication à l'ensemble des employés municipaux	Nombre d'employés contactés
	34. Former les employés municipaux sur les bonnes pratiques environnementales à adopter dans leur service	Court terme	Direction générale	Formation des employés selon leur service	Nombre de formations données
	35. Élaborer un plan de communication lié à la politique environnementale et au plan vert ★	Court terme	Direction générale	Élaboration d'un plan de communication	Existence d'un plan de communication (oui/non)
	36. Produire un compte rendu de la politique environnementale à tous les deux ans	Court terme	Direction générale	Publication d'un bilan biennal	Bilan rendu accessible publiquement (oui/non)
	37. Ouvrir le mandat du comité des lacs aux enjeux environnementaux inclus au sein de la politique environnementale	Moyen terme	Direction générale	Inclusion de la politique environnementale à la mission du comité des lacs	Nombre de rencontres du comité en rapport avec la politique environnementale

Objectif 9	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Réduire les impacts environnementaux des activités municipales	38. Utiliser des produits sans phosphate et biodégradables pour l'entretien des infrastructures municipales	Court terme	Travaux publics	Utilisation dans l'ensemble des bâtiments municipaux	Critères spécifiés sur les emballages des produits ou bons de commande
	39. Doter l'administration publique d'une politique d'évènements écoresponsables formelle	Court terme	Loisirs et culture	Mise en place d'une politique d'évènements écoresponsables	Politique d'évènements écoresponsables adoptée (oui/non)
	40. Doter l'administration d'une politique d'achat de biens et de services écoresponsables et locaux	Moyen terme	Direction générale	Mise en place d'une politique d'achat	Politique d'achat adoptée (oui/non)
	41. Créer des réservoirs d'eau brute pour certaines activités de la Municipalité	Moyen terme	Travaux publics	Implantation des réservoirs d'eau brute	Nombre de réservoirs créés

Objectif 10	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Favoriser la collaboration des acteurs locaux au profit de l'environnement	42. Resserrer les partenariats avec les propriétaires, les associations et les organismes œuvrant pour la protection et la mise en valeur de l'environnement ★	En cours	Direction générale	Ensemble des parties prenantes ciblées	Nombre de contacts avec les partenaires

	43. Sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux locaux lors de la journée de la famille	En cours	Direction générale	Tenue d'un atelier d'informations environnementales lors de la journée de la famille	Nombre et type de communications
	44. Améliorer la communication à caractère environnemental sur le site Internet de Lantier	En cours	Direction générale	Affichage d'informations environnementales sur le site Internet	Nombre et type de communications
	45. Sensibiliser les promoteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre des projets de développement	En cours	Direction générale	Communications auprès des promoteurs sur l'intégration de l'environnement dans les projets de développement	Nombre et type de communications
	46. Favoriser l'implication des villégiateurs dans la protection de l'environnement à travers les associations de lac X	Court terme	Direction générale	À déterminer	À déterminer

2.5 Gestion des matières résiduelles

Objectif 11	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Réduire les quantités de déchets destinées à l'enfouissement	47. Poursuivre les efforts afin d'atteindre les objectifs provinciaux en matière de réduction des déchets	En cours	Urbanisme et environnement	Maintien des efforts dans la réduction des déchets	Nombre d'objectifs atteints
	48. Organiser des campagnes de sensibilisation sur les matières recyclables*	En cours	Direction générale / Urbanisme et environnement	Information auprès des citoyens et des professionnels sur les matières recyclables	Nombre et type de communications
	49. Créer des points de collecte des déchets par quartier avec des bacs de 1100 L ★	Court terme	Urbanisme et environnement	Implantation de points de collecte par quartier	Localisation des emplacements des bacs de 1100 L
	50. Élaborer une campagne de sensibilisation pour inciter les institutions, les commerces et industries à augmenter leur taux de participation au recyclage	Court terme	Urbanisme et environnement	Mise sur pied une campagne de sensibilisation au recyclage	Nombre et type de communications
	51. Sensibiliser les citoyens au compostage X	Cour terme	Urbanisme et environnement	Mise sur pied une campagne de sensibilisation au compostage	Nombre et type de communications
	52. Déployer une collecte à trois voies en collaboration avec la MRC des Laurentides	Moyen terme	Direction générale	À déterminer	À déterminer

	53. Élaborer une campagne de sensibilisation pour augmenter le taux de participation au recyclage	En cours	Direction générale	À déterminer	Nombre et type de communications
	54. Favoriser la récupération des textiles	Court terme	Urbanisme et environnement	Information de la population en rapport aux options de récupération des textiles	Nombre et type de communications

Objectifs 12	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Disposer de façon écologique des résidus domestiques dangereux (RDD), du matériel électronique et des matériaux de construction	55. Relocaliser la réserve de sable afin d'étendre les activités de l'écocentre	Court terme	Travaux publics / Urbanisme et environnement	Déplacement de la réserve de sable	Emplacement de la réserve de sable
	56. Ajouter un nouveau conteneur pour la récupération des bardeaux d'asphalte	Court terme	Travaux publics / Urbanisme et environnement	Mise en place d'un nouveau conteneur pour récupérer l'asphalte	Quantité d'asphalte récupéré

2.6 Biodiversité

Objectifs 13	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Augmenter la connaissance du patrimoine naturel sur le territoire de la municipalité	57. Établir une stratégie et un plan de gestion des milieux naturels★	Moyen terme	Urbanisme et environnement	Adoption d'un plan de gestion des milieux naturels	Plan adopté (oui/non)
	58. Considérer la réglementation des sites d'intérêt naturels et sensibles	Moyen terme	Urbanisme et environnement / Direction générale	Protection des sites d'intérêt naturel et sensible	Réglementation considérée (oui/non)
	59. Cartographier et mesurer la valeur des services écosystémiques rendus par les éléments naturels (floristiques et fauniques) ★	Long terme	Urbanisme et environnement	Développement d'un répertoire des espèces présentes sur le territoire	Répertoire des espèces effectué et à jour (oui/non)

Objectif 14	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel	60. Mettre en valeur les aspects environnementaux lors de la planification de l'aménagement du territoire	En cours	Urbanisme et environnement	À déterminer	À déterminer
	61. Adapter le cadre légal et implanter des incitatifs financiers pour favoriser l'implantation des écoconstructions sur le territoire de Lantier ★	Court terme	Urbanisme et environnement / Direction générale	Réglementation sur les nouvelles constructions du territoire	Règlement adopté (oui/non) et type d'incitatifs financiers

62. Obliger les promoteurs à effectuer des études environnementales en amont de tout projet ★	Court terme	Urbanisme et environnement / Direction générale	Mise en place de dispositions réglementaires liées à la protection des paysages	Règlement adopté (oui/non)
63. Recourir, dans la mesure du possible, à des espèces indigènes dans l'aménagement paysager	Court terme	Urbanisme et environnement	Plantation d'espèces indigènes	Nombre d'espèces indigènes plantées
64. Se doter d'une politique de l'arbre ★	Court terme	Direction générale / Urbanisme et environnement	Adoption d'une politique de l'arbre	Politique adoptée (oui/non)
65. Protéger les reliefs et paysages en encadrant le développement résidentiel	Court terme	Urbanisme et environnement	Mise en place de dispositions réglementaires liées à la protection des paysages	Réglementation adoptée par le Conseil municipal (oui/non)
66. Protéger et mettre en valeur les milieux humides via un plan de protection adapté** ★	Court terme	Urbanisme et environnement	Adoption d'un plan de protection des milieux humides	Adoption et application du plan de protection des milieux humides (oui/non)
67. Sensibiliser les citoyens aux bienfaits des milieux humides	Court terme	Urbanisme et environnement / Direction générale	Informations offertes aux citoyens sur les milieux humides	Nombre et type de communications

	68. Augmenter la quantité d'arbres distribués aux citoyens X	Court terme	Urbanisme et environnement / Direction générale	À déterminer	À déterminer
	69. Maintenir et augmenter la couverture boisée dans le centre du village	Moyen terme	Urbanisme et environnement	Augmentation de la superficie de couverture boisée sur le territoire	Couverture boisée (km ²)
	70. Étudier la possibilité de créer des corridors écologiques	Moyen terme	Urbanisme et environnement	Évaluation des espaces existants pour créer des corridors écologiques	Corridors écologiques créés (oui/non), emplacements et superficie (km ²)

Objectif 15	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur

Promouvoir la richesse naturelle de Lantier	71. Développer des voies communicantes entre les sentiers pédestres et cyclables pour favoriser les déplacements actifs et non motorisés dans le village	Court terme	Urbanisme et environnement / Direction générale	Connection des sentiers pédestres et cyclables sur le territoire	Cartographie des sentiers
	72. Identifier les secteurs d'intérêt esthétique et paysager sur le territoire de Lantier afin d'exploiter leurs potentiels et d'assurer leur protection au sein du PIIA★	Moyen terme	Urbanisme et environnement	À déterminer	Nombre de sites d'intérêt esthétique et paysager identifiés
	73. Élaborer une cartographie répertoriant les sites de points de vue de la municipalité et en faire la promotion	Moyen terme	Urbanisme et environnement	Cartographie des sites de points de vue et les rendre disponibles	Cartographie réalisée (oui/non) / Nombre et type de communications
	74. Favoriser l'implantation de réseaux récréatifs (ski de fond, randonnée, piste cyclable)	Moyen terme	Direction générale / Urbanisme et environnement	À déterminer	Longueur (en km) des sites récréatifs développés

2.7 Nuisances et qualité de vie

Objectifs 16	Actions	Calendrier	Mise en œuvre
--------------	---------	------------	---------------

			Service	Cible	Indicateur
Encadrer les sources et les seuils des nuisances	75. Contrôler l'application du règlement obligeant le lavage des embarcations avant leur mise à l'eau afin de prévenir les risques de prolifération du myriophylle à épis	En cours	Urbanisme et environnement	À déterminer	À déterminer
	76. Réviser les normes de circulation des véhicules hors-route (vitesse, zone permise, etc.)	En cours	Direction générale	Mise en place de dispositions réglementaires liées à la circulation des véhicules hors-route	Réglementation adoptée par le Conseil municipal (oui/non)
	77. Donner les formations nécessaires aux employés de la municipalité mandatés pour appliquer les règlements et les lois	Court terme	Direction générale	À déterminer	À déterminer
	78. Effectuer un suivi des espèces envahissantes présentes sur le territoire X	Court terme	Urbanisme et environnement	À déterminer	À déterminer
	79. Inventorier les pistes et les sentiers, publics et privés, de motoneige et de VTT établis sur le territoire de Lantier	Court terme	Urbanisme et environnement	Cartographie des pistes et sentiers de motoneige et de VTT	Cartographie réalisée (oui/non)
	80. Se doter d'une réglementation sur la pollution lumineuse	Court terme	Direction générale	Réglementation sur la pollution lumineuse	Réglementation adoptée au Conseil municipal (oui/non)

	81. Lutter contre la pollution sonore via la sensibilisation X	Court terme	Urbanisme et environnement	Informations offertes aux citoyens sur les enjeux de la pollution sonore	Nombre et types de communications
--	--	-------------	----------------------------	--	-----------------------------------

Objectif 17	Actions	Calendrier	Mise en œuvre		
			Service	Cible	Indicateur
Poursuivre les initiatives d'embellissement de Lantier	82. Étudier la possibilité d'entretenir des terrains vagues situés sur le territoire de la municipalité	Court terme	Travaux publics	Entretien de l'ensemble des terrains vagues	Nombre de terrains vagues entretenus / Nombre total de terrains vagues
	83. Assurer la cohérence de l'affichage publicitaire en fonction du paysage	Court terme	Urbanisme et environnement	Réglementation sur l'affichage publicitaire	Réglementation adoptée (oui/non)
	84. Encourager un bon entretien des bâtiments et un aménagement adéquat des terrains** ★	Court terme	Travaux publics	Sollicitation des citoyens pour entretenir les bâtiments et les terrains	Nombre et types de communications
	85. Favoriser l'apparence extérieure des bâtiments municipaux	Moyen terme	Travaux publics	À déterminer	À déterminer

3. Mise en œuvre et suivi du plan d'action

3.1 Orientations stratégiques du plan d'action

Le plan d'action découle directement des propositions de la politique environnementale. Il a donc pour objectif de traduire concrètement à court terme (sur un horizon de 5 ans) les objectifs de la politique environnementale. Ainsi, chacune des actions mises en place est pourvue d'un sens précis, qui s'intègre au sein d'un corpus d'objectifs répondant à une seule et même volonté, celle d'améliorer la qualité de vie des citoyens sur le territoire de la municipalité de Lantier. Cet aspect est d'autant plus primordial qu'il permettra d'éviter que les actions futures soient entreprises de façon éparse, sans la garantie que dans sa globalité, le contexte environnemental local s'améliore. Ce document doit donc être considéré comme un outil pratique au service des acteurs municipaux afin de les guider pour les 5 prochaines années.

De plus, il convient de souligner que ce plan d'action possède une dimension communicative importante. À travers celui-ci, la Municipalité démontre son engagement au profit de la protection environnementale et revendique des valeurs auxquelles les citoyens portent une attention croissante. Il peut donc être la base d'une communication pour démontrer où la Municipalité se situe dans sa progression.

Ainsi, grâce à ce plan d'action, la Municipalité aura à présent en main un outil efficace pour répondre à l'ensemble des enjeux locaux qui lui sont spécifiques et favoriser le rayonnement de son identité à partir de ce positionnement distinctif unique.

3.2 Organisation administrative

3.2.1 Administration municipale

L'équipe du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement qui a agi à titre de ressource principale dans la réalisation de ce mandat, sera responsable de la mise en œuvre et du suivi des actions environnementales proposées dans ce plan d'action. Cette équipe intégrera la participation de citoyens et de représentants d'institutions publiques présentes sur le territoire afin de soutenir la mise en œuvre des actions de réduction et d'en mesurer les bénéfices. De plus, le consultant qui a réalisé ce mandat restera disponible à titre de conseiller externe.

3.2.2 Comité consultatif d'environnement

Un comité consultatif d'environnement (CCE) a déjà été actif à Lantier et aurait intérêt à être réactivé en vue de la mise en application de la politique environnementale.

Celui-ci devra s'assurer du suivi du plan d'action, d'analyser les nouvelles opportunités d'intervention et de recommander au Conseil municipal la mise en œuvre des projets environnementaux jugés prioritaires. Ainsi, le CCE sera, dans une certaine mesure, le garant de la mise en pratique du plan d'action et interviendra directement dans le cadre d'une logique d'amélioration continue.

3.3 Sensibilisation des acteurs

Afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes engagées dans la mise en œuvre du plan d'action, la Municipalité de Lantier élaborera un plan de communication ciblant en premier lieu les élus, les employés de la Municipalité, ainsi que l'ensemble des citoyens présents sur le territoire.

Dans un premier temps, il sera essentiel de planifier des actions de communication visant spécifiquement les élus, ceux-ci étant en quelque sorte les porte-étendards du projet. Ils devront être en mesure d'intégrer leurs prises de position environnementales, en fonction de l'orientation stratégique de la politique environnementale, et contribuer au développement d'une dynamique d'action positive favorisant le rayonnement de la Municipalité et de ses citoyens.

Puis, une présentation des engagements de la Municipalité aux employés municipaux permettra de les engager directement dès le début du processus. Les actions qui visent directement les changements de certaines pratiques quotidiennes et qui supposent la participation des employés devront être d'autant plus soulignées et présentées en détail, afin que la gestion environnementale puisse être efficace.

Finalement, les citoyens devront être des parties prenantes privilégiées pour lesquelles les efforts de communication devront être à la hauteur des engagements de la Municipalité. En effet, la mise en place d'une telle démarche suppose la participation de tous et doit permettre d'inspirer les citoyens et d'augmenter leur sentiment d'appartenance à Lantier. Ainsi, en communiquant sur l'évolution de la mise en place de la politique environnementale et en célébrant les efforts qui ont été accomplis, Lantier sera en mesure de favoriser le développement d'une culture environnementale locale, qui sera d'autant plus efficace, puisqu'elle permettra d'intégrer au quotidien les principes de prévention et de précaution. D'autre part, à travers la volonté d'augmenter la qualité de vie des citoyens de Lantier, la Municipalité pourra bénéficier d'un rayonnement accru et sera plébiscitée pour l'ensemble des actions qu'elle mettra en place.

3.4 Perspectives de partenariat

Dans le cadre de la mise en place de la politique environnementale, certaines des actions ciblées pourraient être financées par différents commanditaires gouvernementaux ou privés. Ainsi, les coûts de la mise en œuvre peuvent être réduits en fonction des fonds disponibles et de l'éligibilité de la municipalité. Dans le cadre du plan d'action de Lantier, les fonds de subvention présentés dans le tableau suivant pourraient potentiellement être mobilisés afin de faciliter la mise en application. Il est à noter que ce tableau est sujet à changement, étant donné que les fonds de subvention sont en constante évolution. Il ne compte que des fonds qui sont accessibles, directement et dans certains cas indirectement aux municipalités; il ne s'agit donc pas d'une description de tous les fonds existants actuellement. La liste a été mise à jour en date de **février 2016**.

Tableau 1. Fonds de subvention accessibles aux municipalités

Thématique(s)	Fonds	Objectifs du programme	Admissibilité
Air, Eau, Sol, Matières résiduelles	Fonds municipal vert http://www.fcm.ca/accueil/programmes/fonds-municipal-vert.htm	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat. . 	Municipalités
Air, Eau, Sol, Biodiversité	Fondation Hydro-Québec pour l'environnement http://www.hydroquebec.com/fondation-environnement/index.html	<ul style="list-style-type: none"> La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement met l'accent sur les projets environnementaux qui traduisent la volonté des collectivités locales de gérer de façon responsable et durable les milieux naturels sur lesquels elles sont susceptibles de laisser leurs empreintes. 	Municipalités, OBNL, organismes caritatifs
Eau, Biodiversité	Fondation de la faune – Programme « Amélioration de la qualité des habitats aquatiques » (AQHA) http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/1	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration ou restauration de la qualité générale de l'habitat aquatique; Amélioration de la productivité faunique des habitats, soit le nombre ou la taille des individus des espèces fauniques présentes; Protection et amélioration de la biodiversité du milieu. 	Organismes privés ou publics avec existence légale au Québec
Eau, Biodiversité	Fondation de la faune – Programme « Protéger les habitats fauniques » http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/4	<ul style="list-style-type: none"> Protéger des habitats fauniques exceptionnels et menacés surtout ceux qui sont situés sur des terrains privés. Soutenir les organismes qui veulent acquérir des terrains qui constituent des habitats de grande qualité pour la faune, afin de les conserver. Soutenir les organismes qui veulent convaincre les propriétaires d'habitats fauniques de les conserver volontairement. 	Organismes privés ou publics avec existence légale au Québec

Eau, Biodiversité	Fondation de la faune – Programme « Découvrir les habitats fauniques » http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/10	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les habitats fauniques du Québec, leurs problèmes, et les moyens d'y remédier; • Former des intervenants clés aux attitudes à adopter, aux comportements à modifier, aux habiletés à maîtriser et aux moyens à prendre pour conserver, restaurer ou améliorer les habitats fauniques. 	Organismes privés ou publics avec existence légale au Québec
Eau, Biodiversité	Fondation de la faune – Programme « Pêche en herbe » http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/3	<ul style="list-style-type: none"> • Contrer le manque de relève chez les pêcheurs observé depuis quelques années au Québec. 	Organismes privés ou publics avec existence légale au Québec
Biodiversité, Nuisances	Fondation de la faune – Programme « Forêt-Faune » http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/20	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une plus grande intégration de la sylviculture, de la protection et de l'aménagement des habitats fauniques et du maintien de la biodiversité; • Favoriser une approche de gestion intégrée par bassin versant afin d'avoir une vision d'ensemble des interventions à réaliser en milieu forestier; • Favoriser une participation accrue des propriétaires et des intervenants concernés dans la mise en valeur des habitats fauniques de la forêt privée. 	Organismes privés ou publics avec existence légale au Québec
Eau	MDDELCC – Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/programmes/acquisition-connaissance.htm	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser un portrait de la ressource en eaux souterraines à l'échelle d'un bassin versant, d'une municipalité régionale de comté (MRC) ou d'un regroupement de MRC contiguës afin de soutenir les besoins d'information sur cette ressource; • Compléter la couverture des territoires ciblés par l'industrie du gaz de shale pour l'exploration du gaz naturel; • Développer les partenariats entre les intervenants de la gestion de l'eau et les gestionnaires du territoire dans l'acquisition des connaissances sur la ressource en eau souterraine afin de favoriser une saine gestion de la ressource. 	Établissement universitaire en partenariat avec une MRC, CRÉ ou un OBV

Matières résiduelles	<p>MDELCC – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles</p> <p>http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/redevances/programme.htm</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au financement d'activités municipales visant la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR); • Réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination et, par conséquent, prolonger la durée de vie des lieux d'enfouissement et diminuer la pollution découlant de l'élimination des matières résiduelles. 	Municipalités
Air	<p>MTQ – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal</p> <p>http://www.mtq.gouv.qc.ca/partenairepublics/municipalites/programmes-aide/reseau-routier-municipal/amelioration-reseau-routier-municipale/Pages/default.aspx</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au financement de projets d'amélioration réalisés par les municipalités sur leur réseau. 	Municipalités
Air, Gestion interne	<p>MERN – Écoperformance</p> <p>http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/clientele-affaires/ecoperformance/#.VNJGhNLF8pA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique des entreprises par le financement de projets ou de mesures liés à la consommation et à la production d'énergie, de même qu'à l'amélioration des procédés 	Propriétaires de bâtiments (municipalités et institutions publiques)
Air, Eau, Gestion interne, Biodiversité	<p>Fondation TD des amis de l'environnement</p> <p>https://fef.td.com/francais/financement/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux secteurs que finance la FAE TD sont : <ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation à la protection de l'environnement; - Le verdissement en milieu urbain et l'accroissement de la biodiversité; - La conservation de l'énergie. 	Municipalités

<p>Eau, Air, Biodiversité, Nuisances</p>	<p>Walmart – Subventions écologiques Walmart— Evergreen</p> <p>http://www.evergreen.ca/fr/simplifier/po-ssibilites-de-financement/subventions-ecologiques/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions écologiques Walmart-Evergreen est un programme d'écologisation des communautés canadiennes parrainé par Walmart Canada et dirigé par Evergreen. Le programme fournit les fonds nécessaires pour créer des communautés plus écologiques et plus saines grâce à l'intendance et la remise en état, au développement communautaire et à des projets communautaires de production d'aliments d'un bout à l'autre du Canada. 	<p>OBNL en partenariat avec une municipalité</p>
<p>Matières résiduelles</p>	<p>Table pour la récupération hors foyer – Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer des matières recyclables</p> <p>http://www.tablehorsfoyer.ca/programmes/aires-publiques-municipales/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement des équipements de récupération, des bacs roulants et de la mise en place de la collecte sélective. 	<p>Municipalités</p>

En se dotant d'une politique environnementale et d'un plan d'action, la municipalité de Lantier augmente ses chances d'être éligible à certains programmes gouvernementaux, dont le Fonds municipal vert, qui oblige depuis 2011 les municipalités à se doter de ce type de démarche en amont de toutes les demandes faites au Fonds.

3.5 Échéancier

La réalisation des initiatives environnementales présentées dans le plan d'action ainsi que la campagne de communication y étant associée s'étalera sur une période de 5 ans. Voici un échéancier sommaire des étapes de réalisation du plan d'action :

2015-2016 :

- 1- Réception de la politique environnementale et du plan d'action
- 2- Évaluation de la hiérarchie d'exécution des initiatives
- 3- Planification de la mise en œuvre (budget, échéancier)
- 4- Résolution
- 5- Élaboration du plan de communication
- 6- Rencontre avec la MRC et autres les intervenants externes du plan d'action
- 7- Début de la mise en œuvre du plan de communication (représentation, sensibilisation, etc.)
- 8- Début de la mise en œuvre du plan d'action
- 9- Évaluation et rétroaction

2016-2020 :

- 1- Mise en œuvre du plan d'action et du plan de communication (suite)
- 2- Mise à jour du plan d'action
- 3- Développement d'un protocole de mise à jour des actions et d'une extension de la politique environnementale vers une politique de développement durable